

OFFRE LE MONDE JEUX

• SÉCHERESSE EN FRANCE

A Seillans, des réducteurs de débit imposés pour limiter la consommation d'eau

La sécheresse a conduit la régie des eaux de cette commune du Var à surveiller et à imposer un rationnement de l'eau. Au-delà de 150 litres par jour et par personne, le débit est diminué au moyen d'un dispositif installé sur le compteur.

Par Sofia Fischer

Publié aujourd'hui à 06h00 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Afin de réduire le débit, une pastille avec un trou de 2 millimètres est posée sur le compteur d'eau d'un abonné, à Seillans (Var), le 2 août 2022. LAURENT CARRÉ POUR M LE MAGAZINE DU MONDE

« Bonjour, c'est la régie des eaux ! » Il est 10 heures, l'ado qui a ouvert la porte ne semble pas bien comprendre ce qu'il se passe. « Vous avez consommé plus de 1 500 litres par jour, mais nous sommes en période de sécheresse et limités à 150 litres par personne. Je vais donc devoir réduire votre débit au compteur », explique le technicien. Le jeune est en vacances à Seillans, dans le Var, avec ses parents. Ils sont venus de Belgique pour profiter de cette superbe villa en pierre aux balconnets arrondis. Dans le jardin, scintille une piscine bleu turquoise.

A trois, la famille n'aurait pas dû dépasser les 450 litres par jour : depuis que la source du Baou-Roux et la nappe phréatique qui alimentent d'habitude Seillans sont à sec, une partie du village a dû restreindre sa consommation dès début mai. Pour les quartiers plus épargnés, la limitation a été décidée fin juillet, à 200 litres maximum par personne et par jour. Partout dans la région, les mairies

mettent en place des mesures de plus en plus coercitives. Certaines distribuent même des bouteilles, faute d'eau au robinet. Avec son camion-citerne, un ancien routier de 77 ans emprunte six fois par jour les routes en zigzag de la colline afin de ravitailler la réserve de la commune.

« Seul un partage équilibré de la ressource permettra de décaler voire d'éviter les coupures. » René Ugo, maire de Seillans

Pour tenter « *de repousser le pire* », c'est-à-dire la coupure totale, les agents de la « *régie* » du Pays de Fayence (communauté de communes dont fait partie Seillans) tentent désespérément de faire appliquer l'arrêté municipal. Le problème, c'est que « *pour 90 % des gens qui font attention, il y en a 10 % qui se croient tout permis* », tempête René Ugo, le maire de Seillans et président de la communauté de communes. « *Seul un partage équilibré de la ressource permettra de décaler voire d'éviter les coupures* », rappelle l' élu. « *Sens de l'effort* », « *partage* »... Il ne cesse de marteler ces mots. Dans la garrigue, des villas pompent parfois plusieurs dizaines de milliers de litres par jour. « *Les gens viennent en vacances et pensent que c'est du all inclusive : puisqu'ils ont de l'argent, alors ils peuvent consommer toute l'eau qu'ils veulent. Mais l'eau, il n'y en a plus.* »

Lire aussi : [De nouvelles fortes chaleurs s'annoncent, accentuant une sécheresse estivale sans précédent](#)

« *Ils n'auront qu'à boire leurs billets* », peste un employé de la régie. Dans des locaux flambant neufs, le service des eaux surveille la consommation hebdomadaire des habitants. Sur un document Excel, à chaque compteur, une ligne : nom, adresse, nombre d'occupants, dont chiens et chats. Et, bien sûr, la quantité de litres utilisés. Si la limite est dépassée, la case s'affiche en rouge. Dans ce cas, après un rappel d'usage, les techniciens se déplacent pour « *pastiller* » le compteur : en plaçant un bout de plastique de la taille d'un jeton de Caddie, percé d'un trou de 2 millimètres, ils réduisent de six fois le débit.



Afin de réduire le débit, une pastille avec un trou de 2 millimètres est posée sur le compteur d'eau d'un abonné, à Seillans (Var), le 2 août 2022. LAURENT CARRÉ POUR M LE MAGAZINE DU MONDE

De quoi prendre une douche et cuisiner, mais pas en même temps. Une amende de 1 500 euros par semaine est prévue en cas d'abus malgré l'installation du dispositif. Pour les plus gros consommateurs, le jeton est percé d'un millimètre seulement. Une villa, connue pour son jardin en jungle tropicale et l'utilisation tous les étés de 100 000 litres quotidiens, en a fait les frais, début juillet. Avec un passage pour l'eau d'un millimètre de diamètre, difficile « *de faire n'importe quoi. C'est le seul moyen de limiter ceux qui s'en fichent royalement de payer des amendes* », estime le maire. Selon ses services, il reste encore 600 à 700 villas à « *pastiller* ».

Loupés et jet de tomates

Après la famille belge, Christophe (son prénom a été modifié) doit retourner limiter le débit d'une maison isolée au bout d'un chemin. Il pose une pastille de 2 millimètres, mais n'ose pas monter informer les propriétaires, réputés être « *difficiles* ». Les techniciens sont parfois malmenés. L'un d'eux a même reçu un jet de tomates, le mois dernier. Parfois, aussi, il y a des loupés : les relevés de compteur sont effectués chaque semaine et les locataires peuvent se retrouver à payer les excès de leurs prédécesseurs. A cela, la régie tente de s'adapter, enlève les pastilles une semaine sur l'autre s'il le faut.

Et puis il y a ceux qui sont persuadés « *de faire attention* », alors que le compteur explose, comme cette famille néerlandaise qui barbotte dans une piscine et dont le patriarche semble sincèrement interloqué. D'autres sont carrément de mauvaise foi, à l'image de ce quinquagénaire suisse. Corps bronzé et dents blanchies, pieds nus dans les flaques des plantes qu'il vient d'arroser copieusement, l'homme refuse pourtant d'admettre qu'il consomme 1 740 litres par jour. « *Parfois, c'est dur de rester calme* », concède Christophe.

Il n'est pas seul à grincer des dents. Dans les villages, des habitants se sont mis à appeler les policiers municipaux pour dénoncer les voisins. « *Bon, dit le maire, les gens ont toujours l'impression que l'herbe est plus verte ailleurs.* » Les gîtes et hôtels du coin ne sont pas soumis aux restrictions, et beaucoup pensent ne pas être « *logés à la même enseigne* ». Près de Fayence, une villa somptueuse où la princesse Diana était venue se remettre de son divorce pose de gros problèmes à la régie : elle pompe à elle seule 23 000 litres d'eau par jour. Mais le propriétaire, caché derrière une SCI, est injoignable, et les techniciens ne veulent pas se rendre sur place seuls. Ils ont finalement posé une pastille, le 8 août, en présence du maire.

Sofia Fischer